Sighnaghi

Insolite · Géorgie

Coordonnées GPS	41.62486, 45.92568
Altitude	705 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Référence du spot	314339

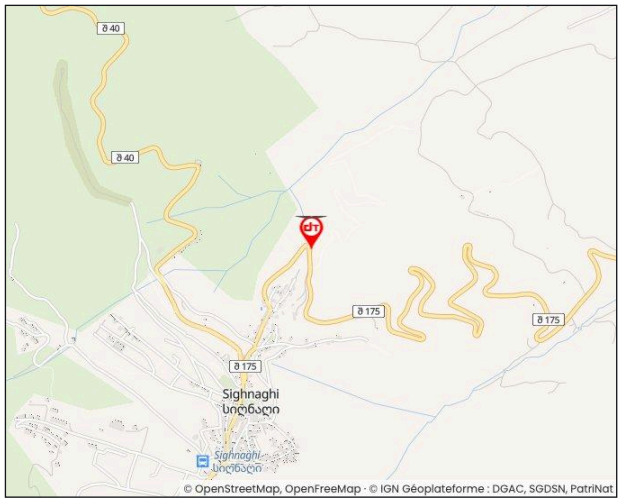

Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+04:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Dim. 29 nov.	07:31	08:01	17:28	17:58	9 h 26	08:01–08:45 · 16:44–17:28
Lun. 30 nov.	07:32	08:02	17:27	17:58	9 h 25	08:02–08:46 · 16:44–17:27
Mar. 1 déc.	07:33	08:03	17:27	17:58	9 h 23	08:03–08:47 · 16:44–17:27

Description

Sighnaghi est une petite ville très agréable et réputée comme étant la capitale géorgienne du vin. On y découvre de jolies rues pavées bordées de maisons typiques surplombant les vignobles de la Kakhétie s'étendant à perte de vue dans la vallée. Le meilleur spot pour les drones n'est pas celui-ci mais de l'autre côté , au Nord de la ville (N41.624857 E45.925682) tôt le matin.

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=314339

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=41.62486&lon=45.92568
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.